

PROJET D'INTERVENTION

SUR LE THEME

« MADAGASCAR FACE AUX DEFIS ET AUX OPPORTUNITES DES SCIENCES, DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'INNOVATION (STI) »

Excellence Monsieur le Président ;

Monsieur le Secrétaire Général de l'UIP

Honorables invités, en vos rangs, grades et qualités ;

Mesdames et Messieurs ;

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je souhaite exprimer avec une immense satisfaction que cette nouvelle législature que l'Assemblée nationale malagasy vient d'entamer marque une étape décisive en termes de représentation des jeunes. Grâce à nos efforts collectifs, le nombre de parlementaires de moins de 45 ans au sein de notre Assemblée nationale a considérablement progressé. Cette avancée illustre notre détermination à offrir aux jeunes une place active dans la construction de l'avenir de notre nation.

En tant que jeune parlementaire, et Président du réseau des jeunes parlementaires de notre Assemblée nationale, je suis convaincu que, dans l'ère actuelle, la Science, la Technologie et l'Innovation (STI), tout comme les réseaux sociaux, sont incontournables non seulement pour le développement et la modernisation d'un pays, mais également pour l'efficacité des travaux parlementaires.

Le début du mandat de l'actuel Président de la République de Madagascar a été marqué par l'entreprise de plusieurs chantiers innovants dans le but est de combler le retard de développement qu'accuse notre pays suite notamment aux diverses crises politiques successives.

C'est dans ce sens que suite à un accord de prêt conclu entre Madagascar et l'Association Internationale de Développement (IDA) le 12 octobre 2020, notre pays a pu intensifier son programme en la matière à travers notamment le programme **PRODIGY : Projet de Gouvernance Digitale et de Gestion de l'Identité Malagasy.**

Ce projet vise entre autres à octroyer un état civil à tous les *citoyens* malagasy ainsi que d'améliorer les relations entre services publics et usagers à travers des projets de digitalisation.

Constatant que c'est une tâche de longue haleine, notre loi de finances actuelle en vigueur, en attendant que la prochaine soit entre nos mains pour examen, alloue encore des ressources considérables pour parfaire ce projet.

Pour cette année en cours, a été en effet allouée une somme prélevée sur le budget de l'Etat de 9 millions d'euros et pour l'année 2025, le Gouvernement de Madagascar prévoit d'augmenter ce montant à 28 millions d'euros. Cette augmentation en termes d'allocations n'est en effet que le signe de l'utilité et de la nécessité de ce projet. Si je prends un exemple de l'application d'une politique publique, il s'intègre à la dynamique de la Présidence de la République à travers son programme « Appui à la gouvernance et à l'état de droit »

En outre, les chantiers actuels en matière de digitalisation intégreront le volet santé, les infrastructures techniques afin de dynamiser la demande locale en matière de technologie ou encore l'inclusion financière qui tend à supprimer les échanges de monnaies physiques vers l'utilisation de plateformes électroniques à cet effet. Le projet E-Poketra qui consiste par exemple à payer les salaires des instituteurs et des fonctionnaires malagasy n'ayant pas accès à des comptes bancaires sont un exemple édifiant à ce sujet.

Mesdames et Messieurs ;

Les projets sont nombreux en la matière. Pour cette année par exemple, Madagascar prévoit encore de mettre en place le projet « Digital Rural+ » qui vise à désenclaver les zones rurales malagasy par le biais d'une connexion internet performante.

Ces initiatives ont vocation à appuyer la jeunesse malagasy dans leurs projets concernant les technologies ainsi que les innovations. Récemment, en juillet de cette année une équipe de jeunes malagasy appelée « Robotiako » a remporté la place de vice-champion du concours des « Pan-African Robotics Competition (PARC) » qui s'est tenu à DAKAR AU Sénégal du 22 au 29 juillet. Leur projet a été la construction

d'un robot agricole apte à fonctionner de façon autonome. L'engagement de l'Etat malagasy a toujours été prégnant car ladite équipe qui a été mentionné précédemment a eu le total soutien du Ministère en charge de la technologie.

Toutefois il importe de faire remarquer qu'il existe encore une fracture numérique assez présente dans notre pays notamment à travers le clivage milieu rural et milieu citadin. Les actions que j'ai évoquées précédemment visent justement à combler cette lacune.

L'Assemblée nationale de Madagascar se dit prête à accompagner l'Exécutif pour toute initiative en faveur de la population. Cette volonté affichée de contribuer au bien-être national a conduit l'Assemblée nationale de Madagascar pour cette législature à créer la Commission du Développement numérique, des Postes et des Télécommunications dont le rôle est d'examiner avant adoption définitive les textes ayant trait au monde de l'innovation technologique. Cette Commission œuvrera aussi *in fine*, à travers son rôle constitutionnel, dans le contrôle de l'action gouvernementale à dessein de juger de l'impact des programmes étatiques au niveau de la population.

Je vous remercie de votre attention.